

Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin versant du Dropt

Commission thématique « Gestion quantitative de la ressource en eau, usages et risques »

Le 29/09/2016 – 9h30 à 12h30





Objectif de la réunion :

- **partager, discuter, corriger ou compléter** les informations concernant les ressources en eau, les milieux aquatiques et les usages liés à l'eau sur le bassin versant du Dropt à partir de votre connaissance du bassin.

Déroulement de la réunion :

1. Présentation synthétique des premiers éléments d'état des lieux (1H)
2. Echange sur la base de la question suivante - (2H)
Quels sont, selon vous, les points marquants à partager concernant la gestion quantitative sur le bassin versant du Dropt ?

1 Carte A0 en support à annoter.

Présentation synthétique des premiers éléments d'état des lieux



Contexte et Objectifs



Le SAGE : outil de planification stratégique de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin hydrographique cohérent

Le territoire du SAGE = l'unité hydrographique

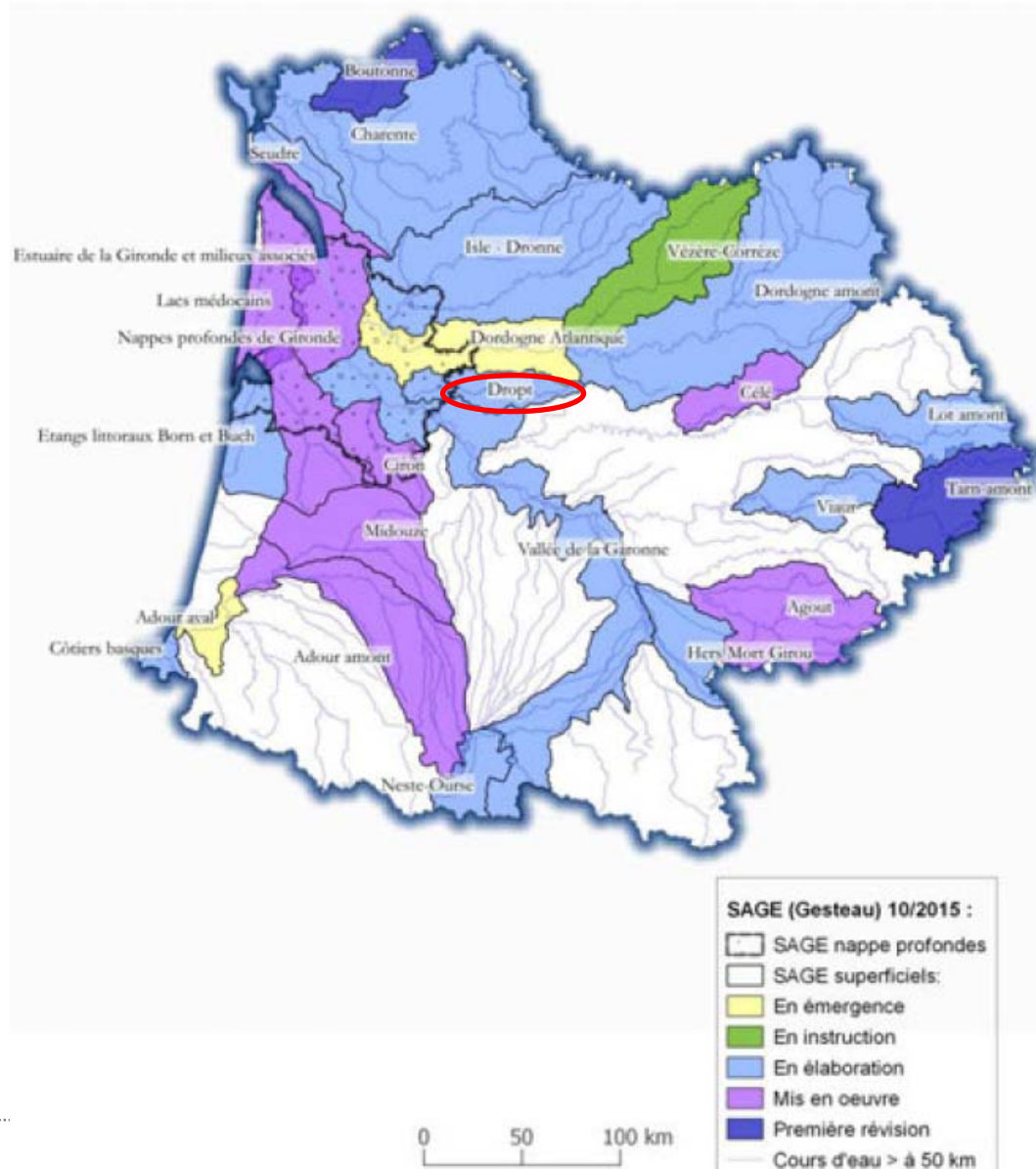
Qu'est ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant, ou bassin hydrographique, est un territoire délimité par des lignes de crête, et où toutes les eaux superficielles et/ou souterraines s'écoulent en suivant la pente naturelle des versants vers un exutoire commun.

Le SDAGE 2016 - 2021



Etat d'avancement des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
au 08/10/2015 sur le bassin Adour-Garonne



Principales étapes



Objectifs de l'Etat des lieux et du Diagnostic

- **Constituer la base du projet de SAGE** actualisé et argumenter solidement les priorités du projet,
- **Valoriser l'expérience acquise** dans le cadre des actions et programmes déjà portés dans le bassin,
- **Impliquer les acteurs** du bassin dans l'élaboration du socle du projet.

Commissions =

Lieu d'échange et de concertation élargie autour de l'élaboration du SAGE

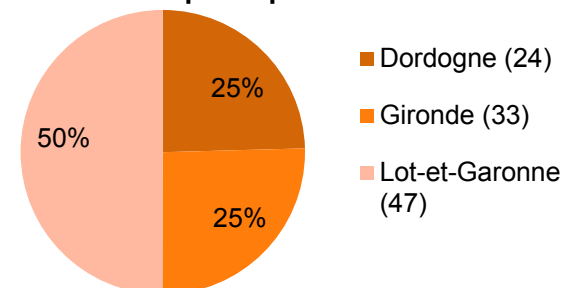
Introduction

Description du territoire

Bassin versant du Dropt

- 173 communes
- 1 341 km²
- 3 départements
- 63 300 habitants, densité de 47 hab./km², 9 communes ont une population > 1000 hab.
- Dropt : colonne vertébrale du bassin versant : affluent rive droite de la Garonne, cours d'eau de plaine, (133 km), faible pente et nombreux méandres, partie domaniale sur 67 km navigable
- Nombreux petits cours d'eau qui réagissent fortement aux pluies fortes
- Forte artificialisation des cours d'eau, aménagés par des seuils, moulins, biefs
- Occupation du sol : une agriculture très présente et des paysages ouverts.

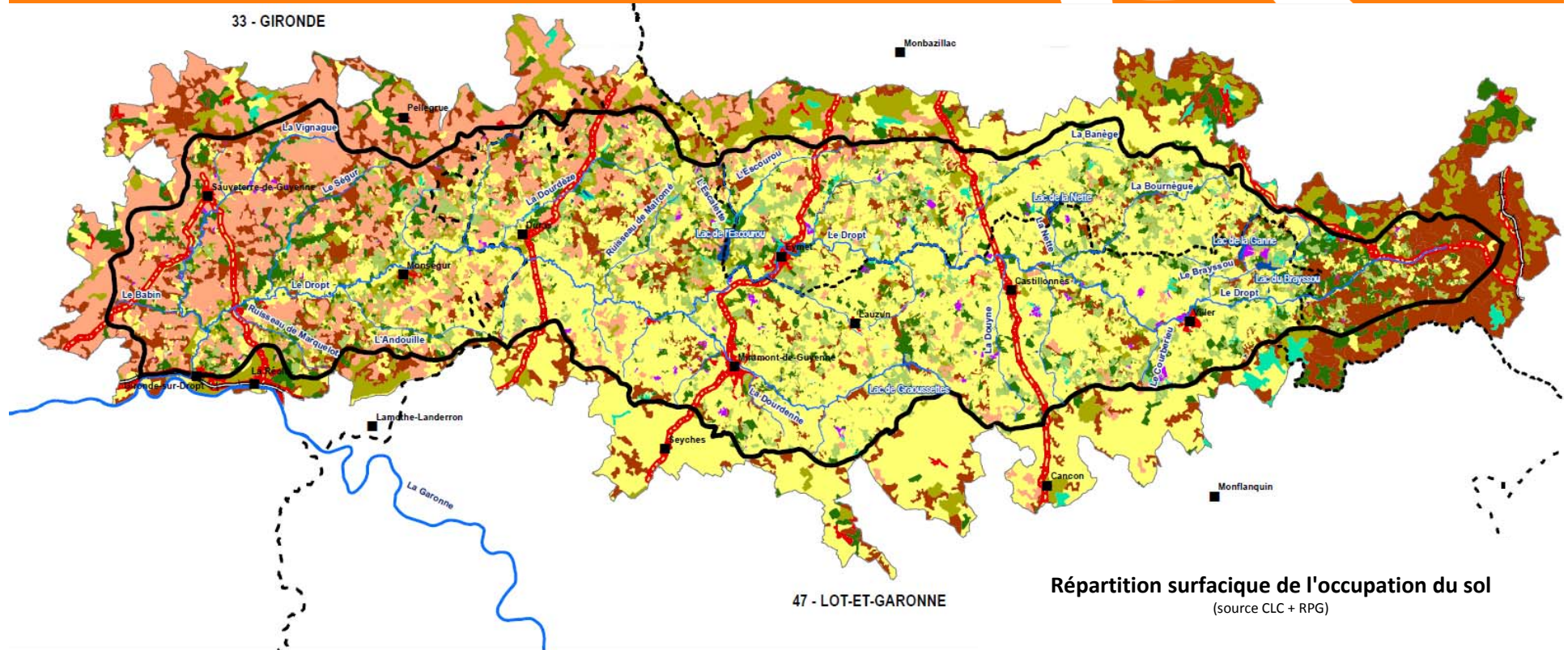
Répartition surfacique du territoire du SAGE par département



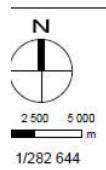
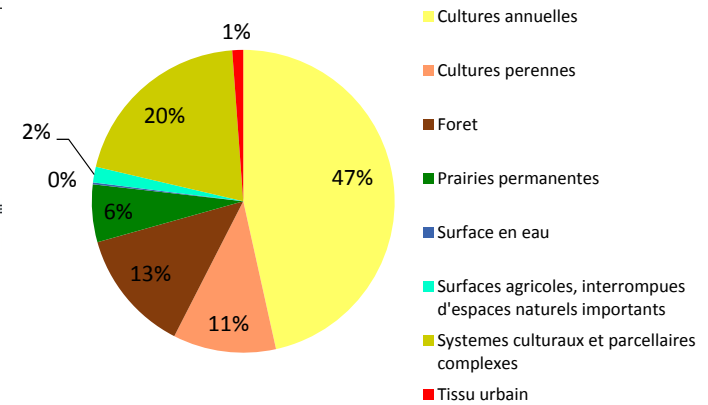
Description du territoire



Description du territoire



Répartition surfacique de l'occupation du sol
(source CLC + RPG)



- Villes principales
- Routes principales
- Voie ferrée
- - - Département
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux
- Périmètre du SAGE Dropt

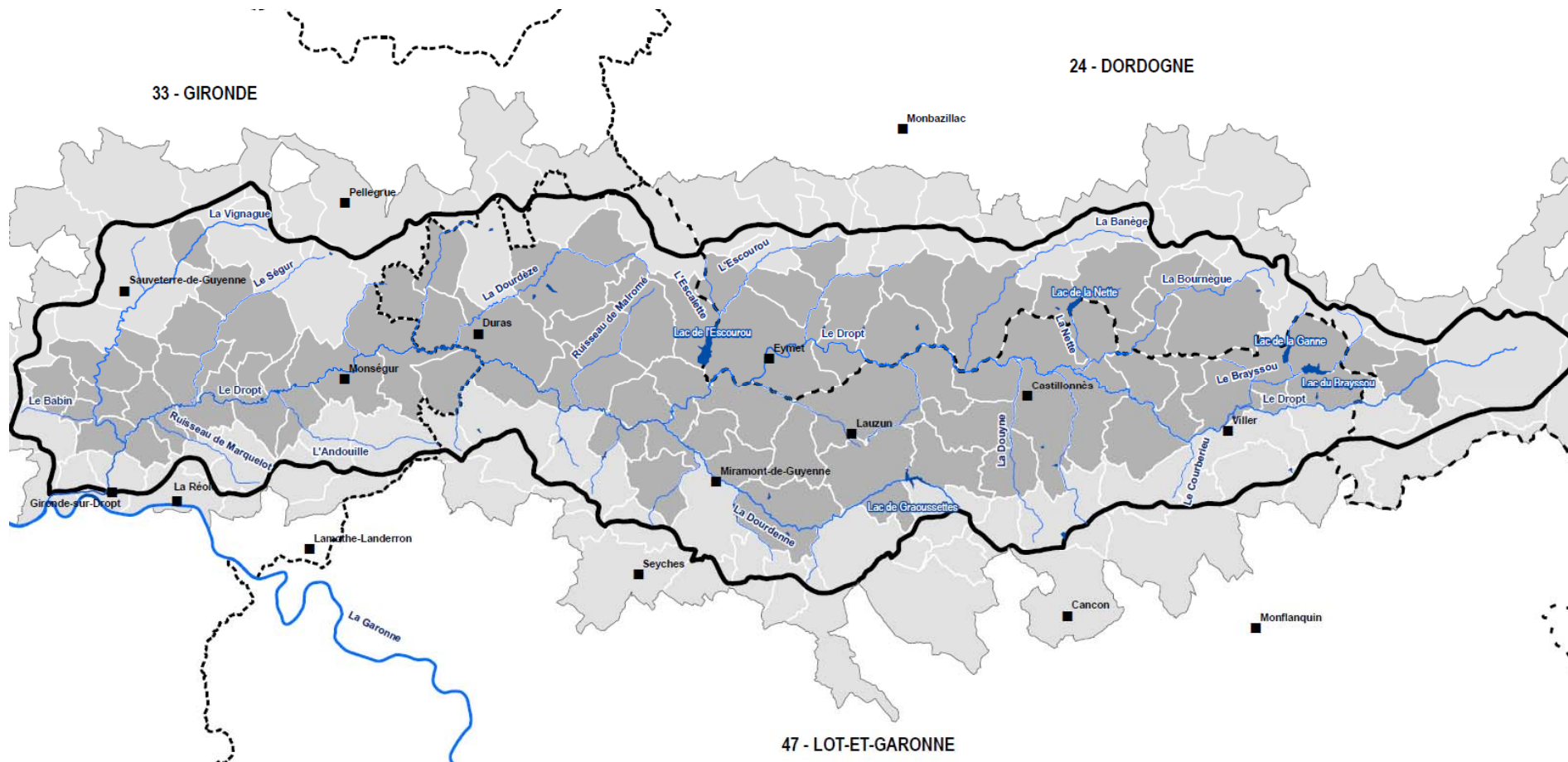
- Occupation du sol**
- Tissu urbain
 - Cultures annuelles
 - Cultures perennes
 - Prairies temporaires
 - Prairies permanentes
 - Forêt
 - Divers
 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompue
 - Systemes culturaux et parcellaires complexes



15 cours d'eau principaux :

- **Dropt** (133 km),
- **14 affluents dont 10 situés en Rive Droite** : (D) Le Brayssou, (D) La Bournègue; (G) La Douyne de tourette ; (G) La Douyne ; (D) La Banège ; (D) Le ruisseau du Réveillou ; (D) L'Escourou ou Lescouroux ; (G) La Dourdenne ou Dourdène ; (D) Le ruisseau de Malromé ; (D) La Dourdèze ; (D) Le ruisseau de Dousset ; (G) L'Andouille ; (D) Le Séгур ; (D) La Vignague.

Description du territoire



Eaux souterraines

- 10 aquifères du quaternaire au jurassique
- 2 types de nappes :
 - Les nappes libres ou majoritairement libre (x4)
 - Les nappes captives ou majoritairement captives (x6)

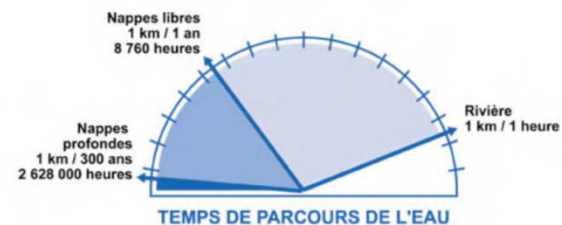
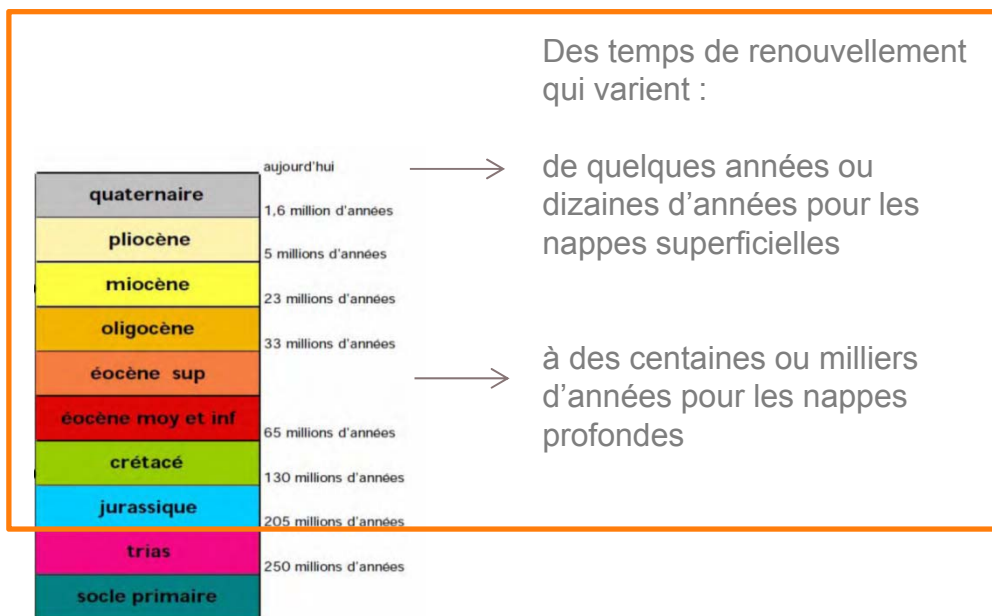
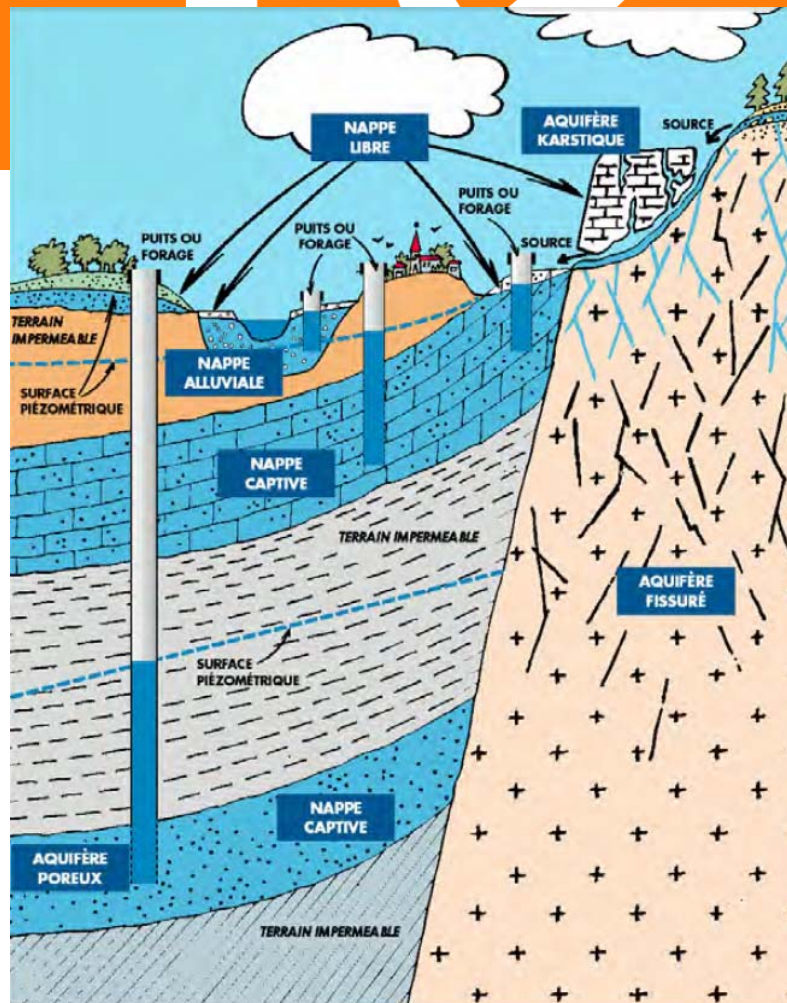


Illustration 5 : Le compteur de vitesse de l'eau dans le milieu naturel (Hydro M)



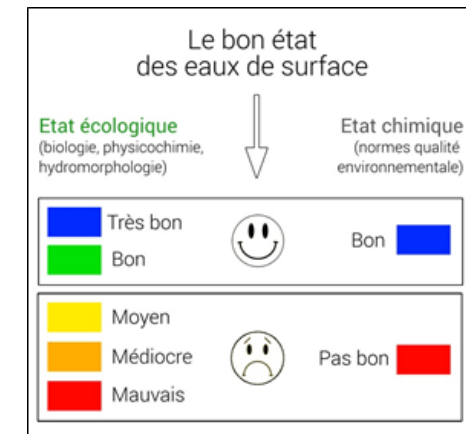
Etat du bassin

Qualité des eaux

La **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** fixe des objectifs pour atteindre le bon état des eaux.

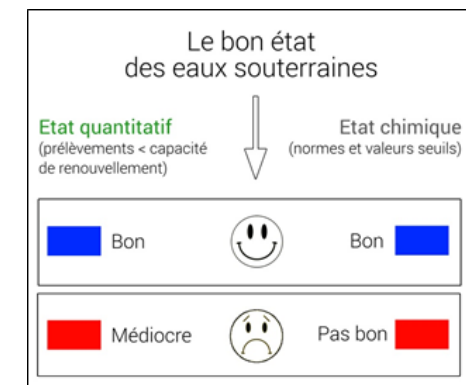
Pour les Eaux de surface :

- **Etat chimique** est destiné à vérifier le respect des normes de qualité environnementales fixées par des directives européennes pour 41 substances dites “prioritaires” ou “dangereuses”.
- **Etat écologique** se fonde principalement sur des éléments de qualité biologique, sur des éléments de qualité physico-chimique et hydromorphologique.

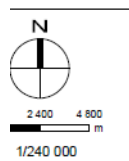
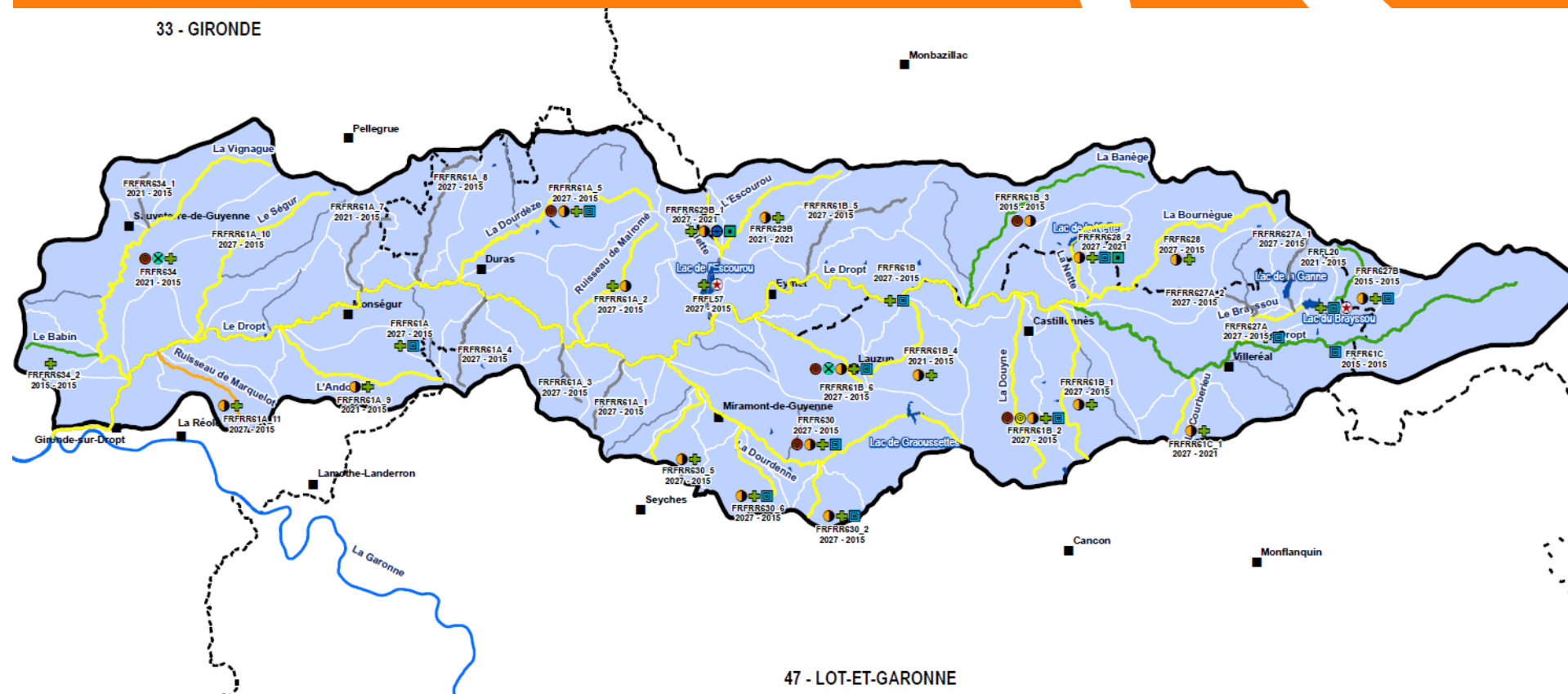


Pour les Eaux souterraines :

- **Etat chimique** est respecté lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils.
- **Etat quantitatif** s'avère bon, lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible.



Qualité des eaux superficielles



- Villes principales
- ▭ Département
- Bassins versants de masses d'eau cours d'eau
- Cours d'eau principaux
- ▭ Plans d'eau principaux
- ▭ Périmètre du SAGE Dropt
- Plan d'eau

- Etat écologique**
- Très bon
 - Bon
 - Moyen
 - Médiocre
 - Mauvais
 - Pas de mesure

**Paramètres déclassants
Pression significative**

- | | | |
|--------------------|----------------------|--------------------|
| Chimiques : | Usages : | Physiques : |
| ● Azote | ● STEP | ● Hydrologie |
| ● Pesticides | ● STEP industrielle | ● Hydromorphologie |
| | ● Déversoire d'orage | ● Morphologie |
| | ● Irrigation | |

Sources, références :
SAGE Dropt
IGN BDTopo
SIEAG

*Etat écologique / Etat chimique
2027 / 2015

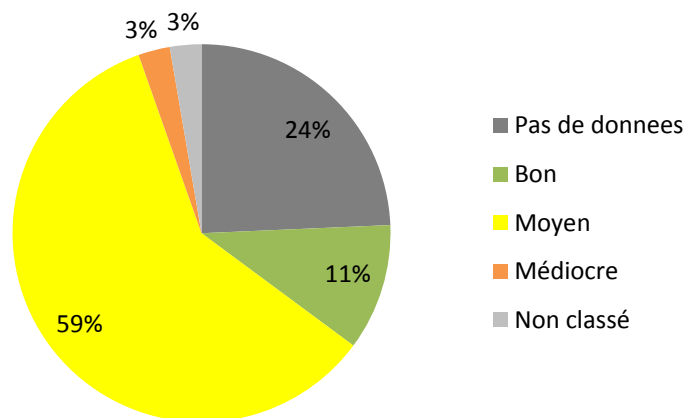
Qualité des eaux superficielles



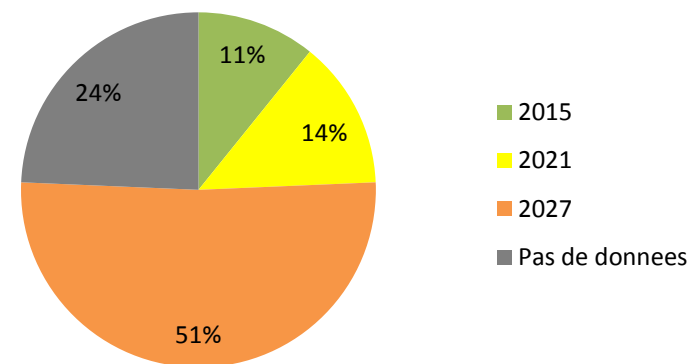
Sur les 37 entités Masses d'Eaux superficielles :

- 9 Masses d'Eau Cours d'Eau dont 3 sur le Dropt
- 2 Masses d'Eau Fortement Modifiées - MEFM (2 retenues : Brayssou et Escourou)
- 26 Très Petites Masses d'Eau - TPME

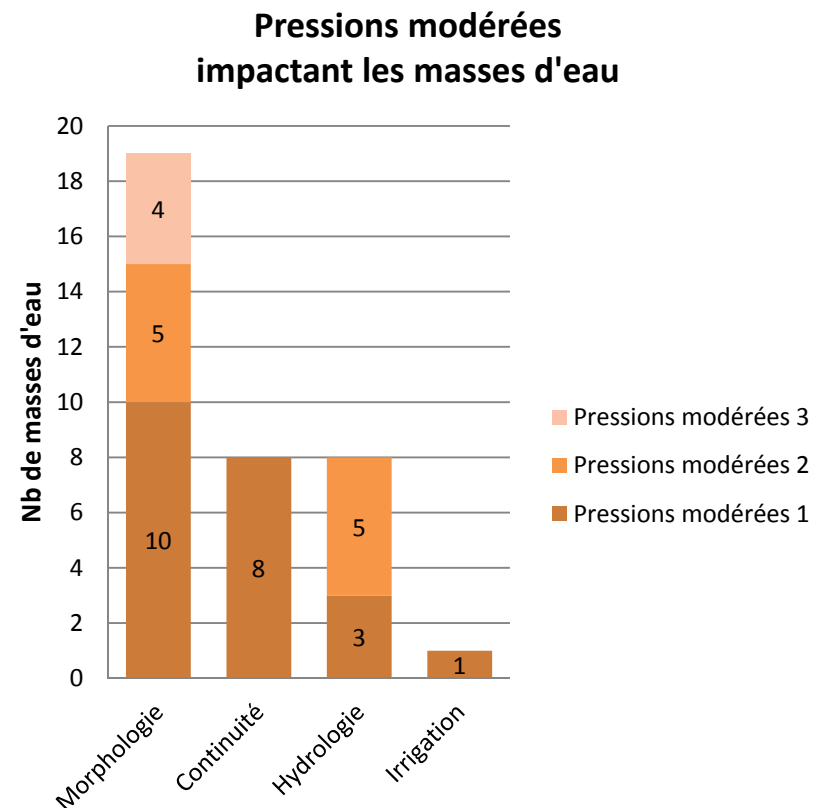
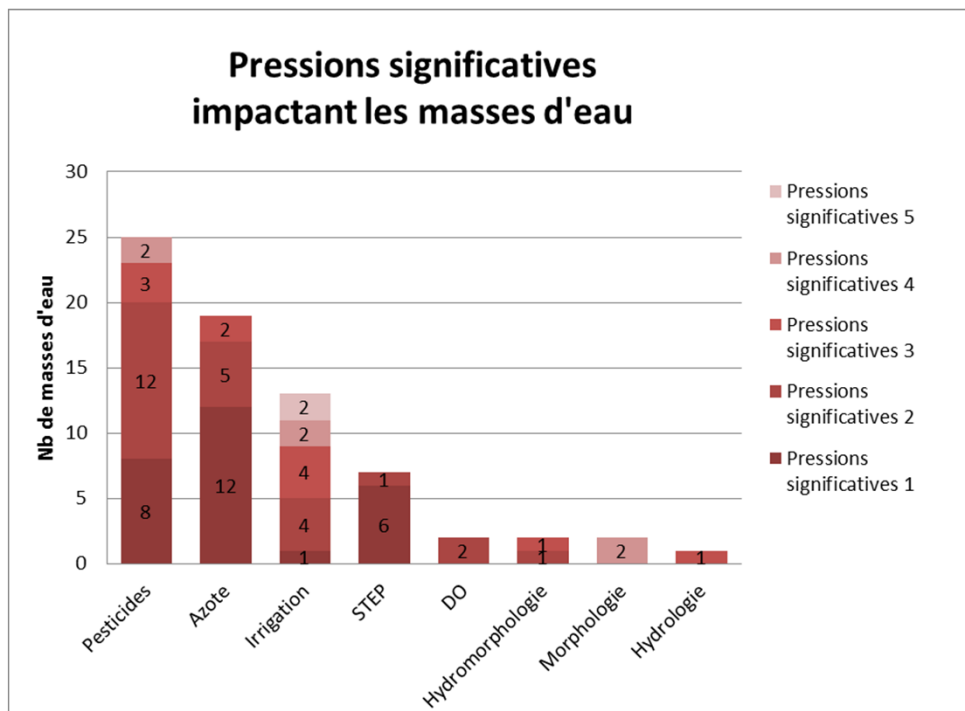
Etat écologique des masses d'eau superficielles



Objectif écologique des masses d'eau superficielles



Qualité des eaux superficielles



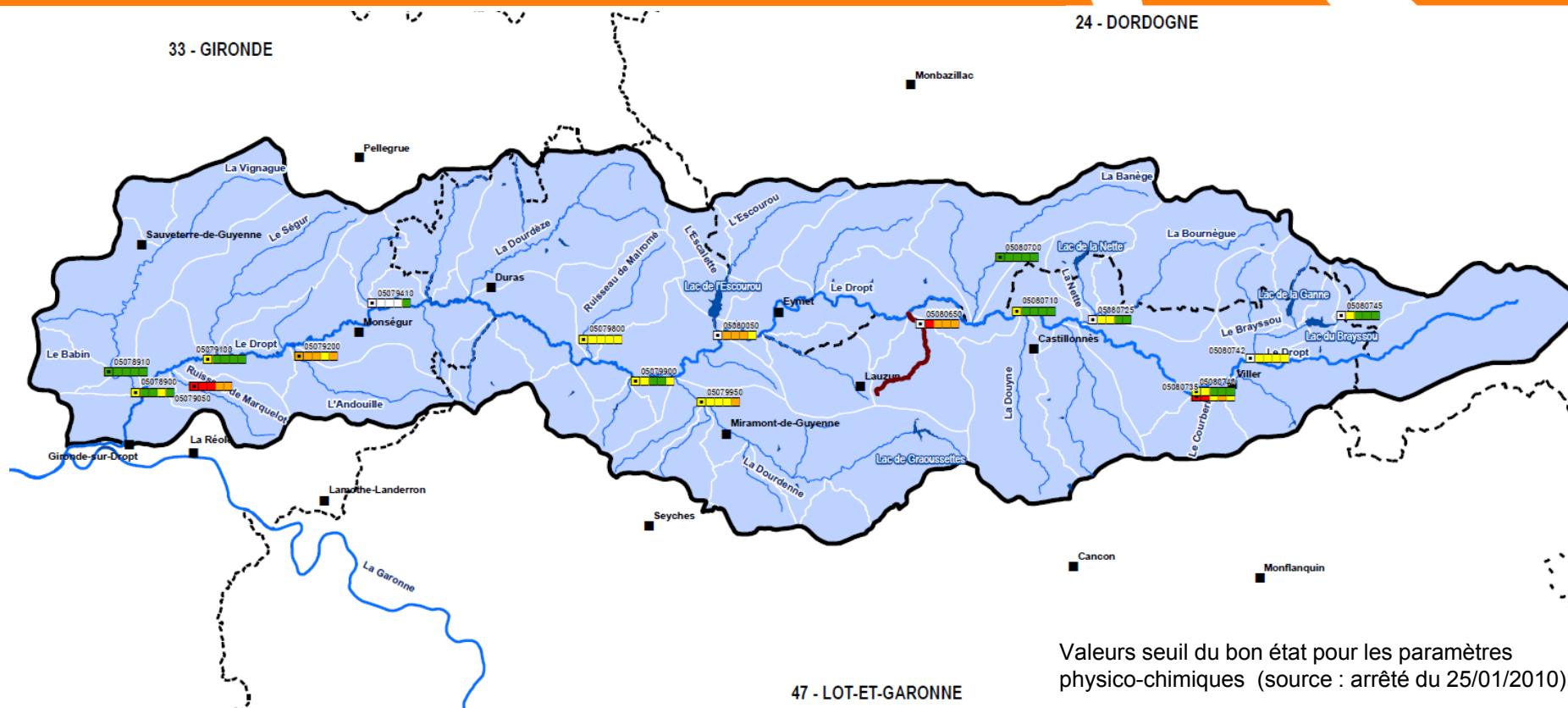
Pressions significatives qui se dégagent par type de Masses d'Eau :

- Sur les ME principales : pesticides et irrigation
- Sur TPME : azote, pesticides, STEP

Qualité des eaux superficielles

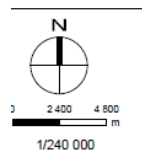
24 - DORDOGNE

33 - GIRONDE



47 - LOT-ET-GARONNE

Valeurs seuil du bon état pour les paramètres physico-chimiques (source : arrêté du 25/01/2010) .



- Villes principales
- Département
- Bassins versants de masses d'eau cours d'eau
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux
- Périmètre du SAGE Dropt
- Cours d'eau classés réserves biologique

Evolution de la qualité physico-chimique des cours d'eau (2011-2015)

- Très bon
 - Bon
 - Moyen
 - Médiocre
 - Mauvais
- Années 2011 à 2015
- Localisation de la station de mesure

Paramètre par éléments de qualité	Limites des classes d'état				
	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
Bilan de l'oxygène					
Oxygène dissous (mg O ₂ /L)	8	6	4	3	
Taux de saturation en oxygène dissous	90	70	50	30	
DBO5 (mg O ₂ /L)	3	6	10	25	
Carbone organique dissous (mg C/L)	5	7	10	15	
Nutriments					
Orthophosphates (mg PO ₄ ³⁻ /L)	0.1	0.5	1	2	
Phosphore total (mg P/L)	0.05	0.2	0.5	1	
Ammonium (mg NH ₄ ⁺ /L)	0.1	0.5	2	5	
Nitrites (mg NO ₂ ⁻ /L)	0.1	0.3	0.5	1	
Nitrates (mg NO ₃ ⁻ /L)	10	50	-	-	



Suivi de la qualité physico-chimique sur les 18 stations dont 4 sur le Dropt :

5 stations présentent sur les 5 dernières années (2011 à 2015) une qualité **Mauvaise** ou **Médiocre** sur au moins 3 années :

- Marquelot
- Andouille
- Escourou
- Lacalège
- Courberrieu

7 stations présentent une qualité **Bonne** au moins 3 années sur les 5 :

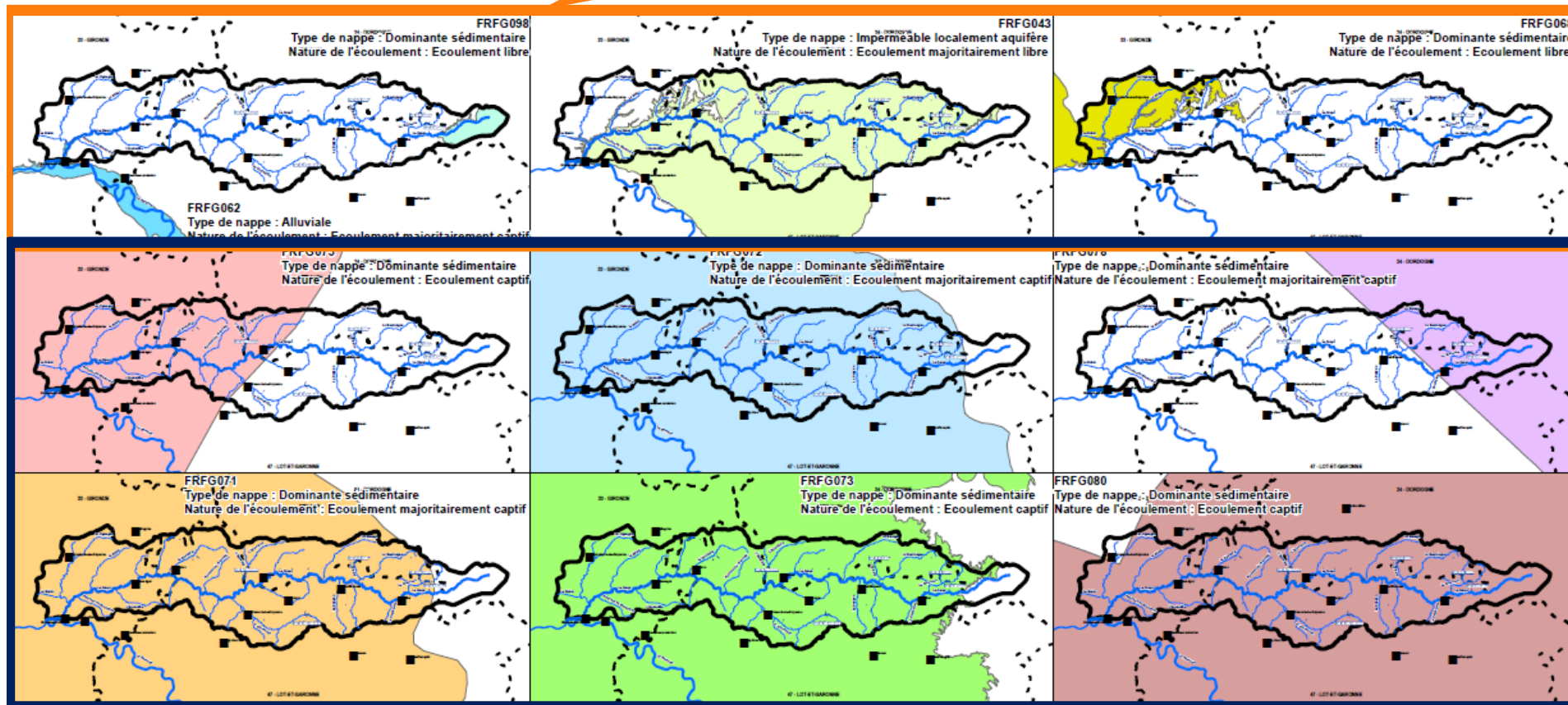
- dont 3 stations du Dropt (Loubens, Castillonès et Villeréal)

Qualité des eaux souterraines



Carte n°27 : Présentation des masses d'eau souterraines

Nappes libres ou écoulement majoritairement libres



Nappes captives ou écoulement majoritairement captif

SCE
Aménagement & environnement

Qualité des eaux souterraines



Sur les 10 masses d'eau souterraines

- 3 nappes libres en Etat chimique mauvais => objectif de Bon état Chimique en 2021 ou 2027
- 1 nappe captive en Etat chimique mauvais => => objectif de Bon état Chimique en 2027
- 2 nappes captives ont un Etat quantitatif mauvais => objectif de Bon quantitatif 2027

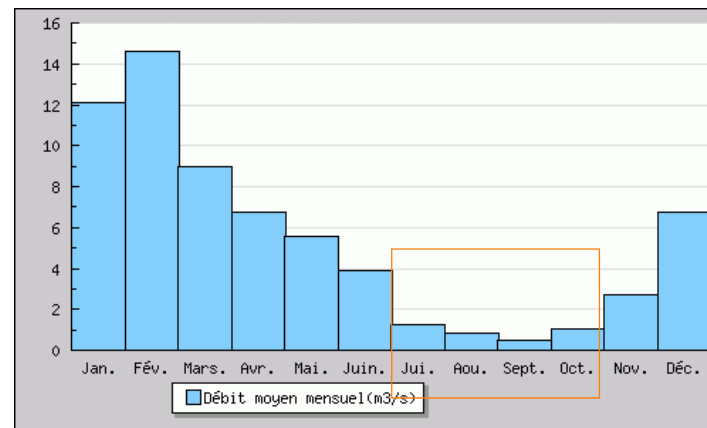
Masse d'eau	Etage géologique	Nom de la Masse d'Eau	Etat hydraulique	Surface km ²	Etat quantitatif	Etat chimique	Objectif de bon état quantitatif	Objectifs de bon état chimique	Raison de l'état
FRFG062	Quaternaire	Alluvions de la Garonne aval	Libre	401	Bon	Mauvais	2015	2021	
FRFG043	Plioquaternaire	Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont	Majoritairement libre	14 559	Bon	Mauvais	2015	2027	Nitrate et Pesticides
FRFG068	Oligocène	Calcaires de l'entre 2 mers du BV de la Garonne	Libre	638	Bon	Mauvais	2015	2021	Pesticides
FRFG071	Eocène à Paléocène	Sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène nord AG	Majoritairement captif	20 063	Mauvais	Bon	2021	2015	Forte pression prélèvement
FRFG098	Crétacé supérieur terminal	Calcaires, grès et sables du Crétacé sup basal libre BV Garonne	Libre	54	Bon	Bon	2015	2015	
FRFG072	Crétacé supérieur terminal	Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif nord-aquitain	Majoritairement captif	17 510	Mauvais	Bon	2021	2015	Pression de prélèvement
FRFG075	Crétacé supérieur basal	Calcaires, grès et sables de l'infra cénomanien/cénomanien captif nord	Captif	22 577	Bon	Bon	2015	2015	
FRFG073	Crétacé supérieur basal	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord aquitain	Captif	24 097	Bon	Bon	2015	2015	
FRFG078	Infratoarcien	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien	Majoritairement captif	24 931	Bon	Mauvais	2015	2027	Nitrates
FRFG080	Jurassique moyen et supérieur	Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif	Captif	40 096	Bon	Bon	2015	2015	

Aspects quantitatifs



Eaux superficielles

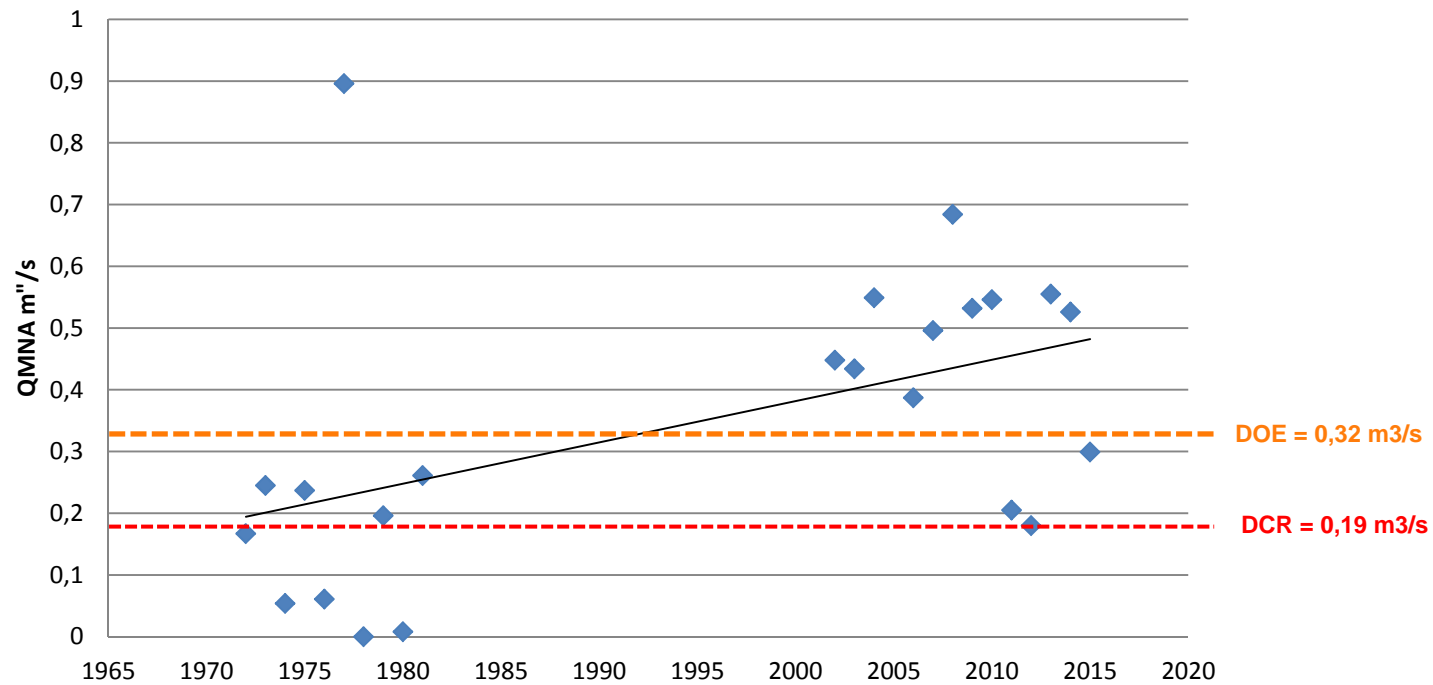
- Dropt régime hydrologique de type pluvial : hautes eaux durant l'hiver et étiages naturels particulièrement sévères en été
- Certains affluents étant régulièrement en assec, le Dropt est nettement moins alimenté lors des périodes d'étiage
- 2 types de crues : les hivernales à montée lente et les printanières et estivales plus soudaines car liées à des précipitations orageuses.
- BV Dropt en Zone de répartition des Eaux => prélèvement >8m³/h ou >40 m³/j soumis à autorisation
- 5 lacs de réalimentation :
 - Sur le **Dropt** :
 - Lac de l'Escourou ; FRFL57
 - Lac du Brayssou; FRFL20
 - Lac de la Ganne
 - Lac de la Nette
 - Sur la **Dourdenne** : Lac de Graoussettes
- + de 700 plans d'eau et retenues collinaires



*Dropt concerné par un étiage long de 4 mois (débits < 2 m³/s)
- Banque hydro : données calculées sur 47 ans.*



Moyenne des débits journaliers des mois d'été
(QMNA m³/s) – Station de Loubens



Création des
barrages



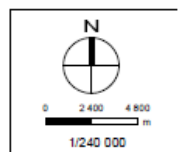
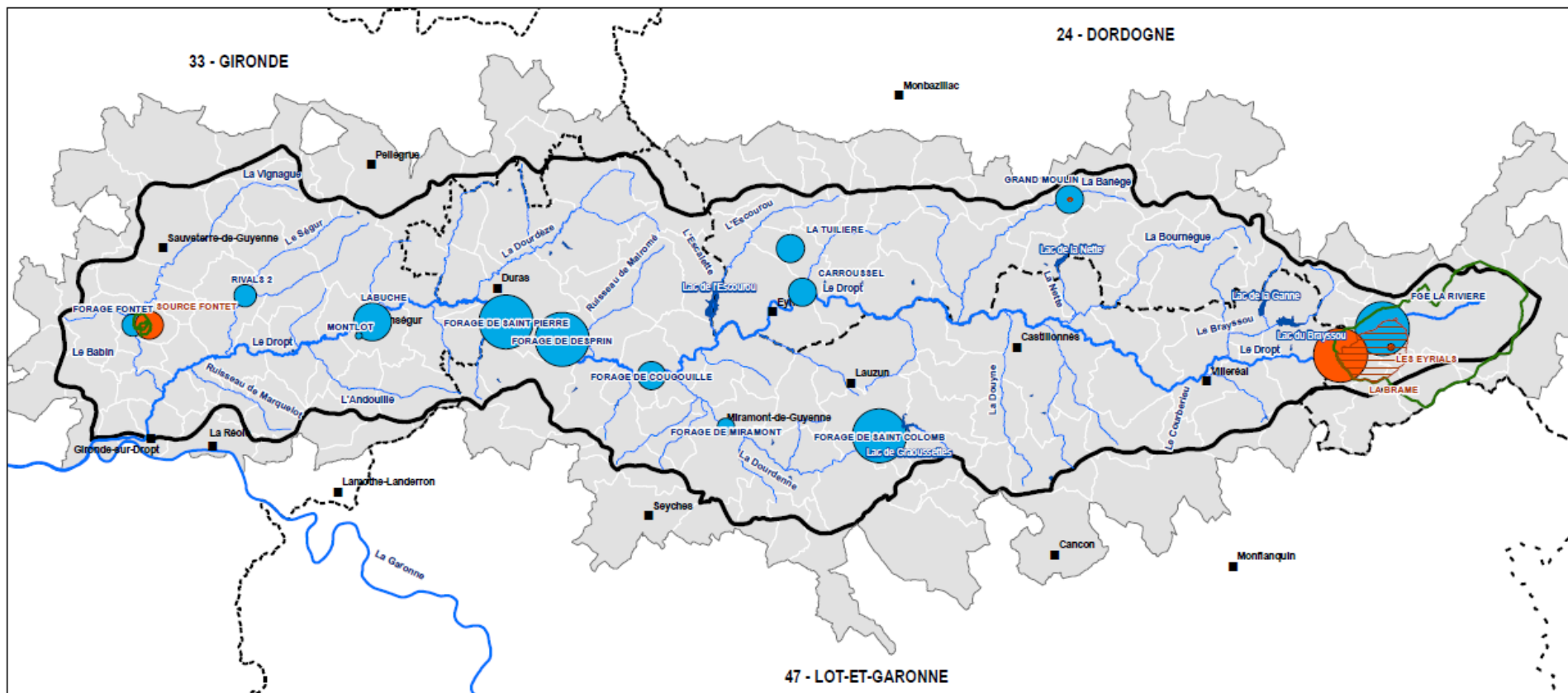
Indicateurs de suivi des débits :

- **Débit objectif d'étiage (DOE)** : débit au-dessus duquel sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique,
 - Pour être respecté il faut que sur l'ensemble de la période d'étiage le débit minimal annuel calculé sur 10 jours consécutifs (VCN10) soit supérieur à $0,8 \times \text{DOE}$
 - Sur le Dropt à la station de Loubens, le DOE est fixé à $0,32 \text{ m}^3/\text{s}$.
 - entre 2001 et 2015, le VCN10 est inférieur à $0,8 \times \text{DOE}$ les années 2006, 2011, 2012 et 2015 donc DOE n'est pas respecté sur ces 4 années.
- **Débit de Crise (DCR)** : débit au-dessous duquel est mis en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, et qui doit en conséquence être impérativement sauvegardé par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
 - Pour être respecté il faut que sur l'ensemble de la période d'étiage le débit minimal annuel calculé sur 10 jours consécutifs (VCN10) soit supérieur à $0,8 \times \text{DCR}$
 - Sur le Dropt à Loubens, le DCR est fixé à $0,19 \text{ m}^3/\text{s}$.
 - sur les 10 dernières années, le VCN10 est inférieur à $0,8 \times \text{DCR}$ en 2011 et en 2012, ainsi le DCR n'est pas respecté pour ces 2 années.

Eau potable

Eau potable

Carte n°10 : Captage en eau potable



- Villes principales
- Communes
- - - Département
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux
- ▭ Périètre du SAGE Dropt

Captage en eau souterraine

- Forage
- Source
- ▨ Périètre de Protection Rapproché (PPR)
- ▨ Périètre de Protection Eloigné (PPE)

Volume de prélèvement (m3)

- (Moyenne annuelle 2013 - 2014)
- 500 000 - 1 000 000
 - 300 000 - 500 000
 - 200 000 - 300 000
 - 100 000 - 200 000
 - 0 - 100 000

Sources, références :
SAGE Dropt
IGN BD750
ARS

Eau potable

16 captages d'eau potable

84% des prélèvements AEP sont issus de nappes captives* :

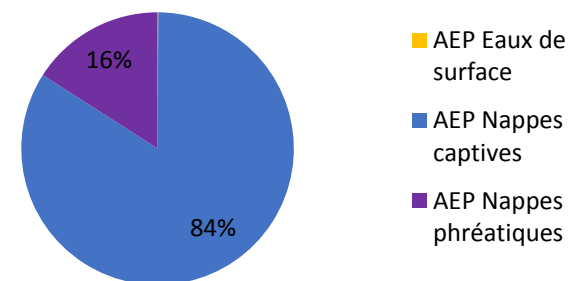
- 3 captages de source
- 13 captages en nappe profonde (profondeur autour de 200 mètres) : nappe de l'Eocène moyen et quelques captages dans les nappes du Crétacé et du Jurassique supérieur => nappe Eocène = ressource stratégique

*: nappe à renouvellement long, séparée de la surface du sol par une couche imperméable

5 captages assurent plus de 50 % du volume d'eau potable produite :

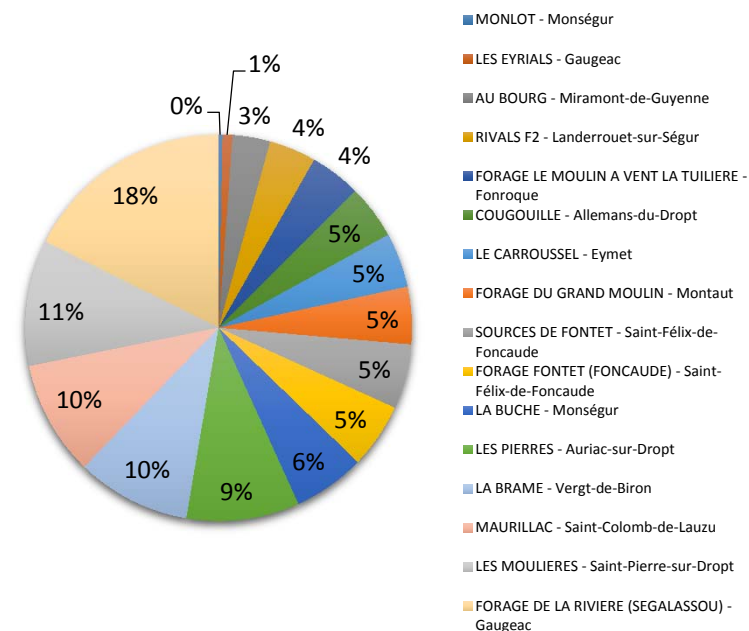
- Captage forage de la Rivière à Gaugeac
- Captage Les Moullières à Saint-Pierre -sur-Dropt
- Captage forage Desprin (les Pierres) à Auriac-sur-Dropt
- Captage La Brame à Vergt-de-Biron (captage source),
- Captage Maurillac à Saint-Colomb-de-Lauzun

Répartition des volumes de prélèvements pour l'AEP (moyenne 2013-2014) sur le BV Dropt



Volume annuel de prélèvements AEP sur le BV Dropt (moyenne 2013-2014, source AEAG) = 5,48 Mm³

Répartition en volume de la production d'eau potable (Moyenne 2013-2014)

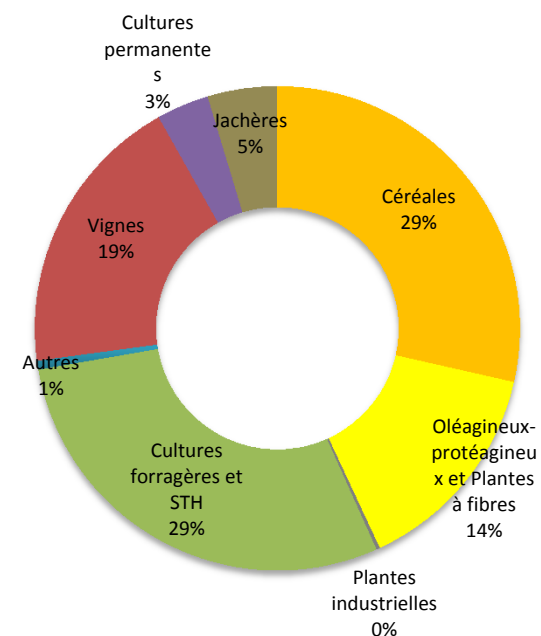


Irrigation

Agriculture

- SAU = 83 830 ha en 2010 soit 63 % de surface du BV (-12 000 ha de SAU en 20 ans)
- 1 960 exploitants en 2010 (diminution de 46% en plus de 20 ans)
- Surfaces irriguées : 10 000 ha (source Dossier d'Autorisation) dont 5 631 ha de surfaces irriguées souscrites (prélèvements Dropt + Dourdenne - source CACG campagne 2016)
- Les besoins en eau d'irrigation sont les plus importants pour les productions de :
 - **maïs grain**, qui représente plus de la moitié de la surface irriguée (+ de 50% des besoins),
 - de soja (15%),
 - de prunier (11%),
 - de maïs ensilage (7%) => élevage sur le BV
 - et de noisetier (4,7%).

Répartition des surfaces agricoles (RA 2010) - Source DRAFF





Plan de Gestion des Etiages

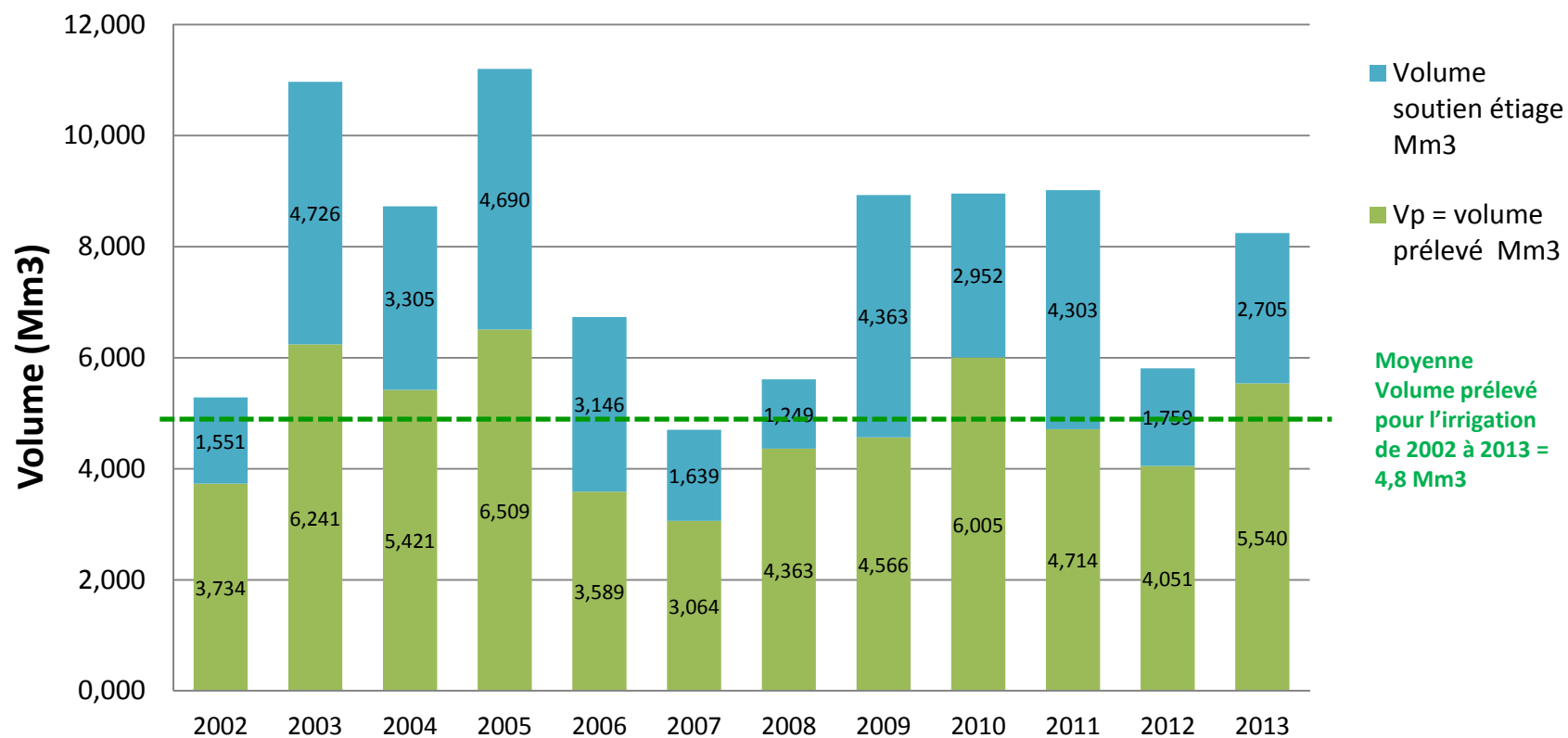
- **PGE 2003** : En fonction des taux de remplissage des retenues, des quantités de prélèvement sont autorisées pour chaque irrigant.
- Convention tripartite : CACG (fermier) + EPIDROPT + CA47 (OU)
- Concerne les prélèvements du 1 juin au 31 septembre sur nappes d'accompagnement et retenues de soutien d'étiage
- **Quota** : 1700 m³/ha
- **Règle de répartition des volumes** : 70% du volume affecté et maximum souscriptible pour les usages consommateurs et 30 % pour le soutien des étiages

Grandes retenues de réalimentation	AVANT REHAUSSE		
	Capacité utile du réservoir en m ³	Volume souscriptible aux usages consommateurs (70%) en m ³	Volume consacré au soutien d'étiage (30%) en m ³
BRAYSSOU	2 700 000		
GANNE	1 400 000		
NETTE	1 100 000		
DROPT AMONT (y compris conduite de transfert)	5 200 000	3 640 000	1 560 000
GRAOUSSETTES	900 000	630 000	270 000
LESCOURROUX	7 600 000	5 320 000	2 280 000
TOTAL	13 700 000	9 590 000	4 110 000

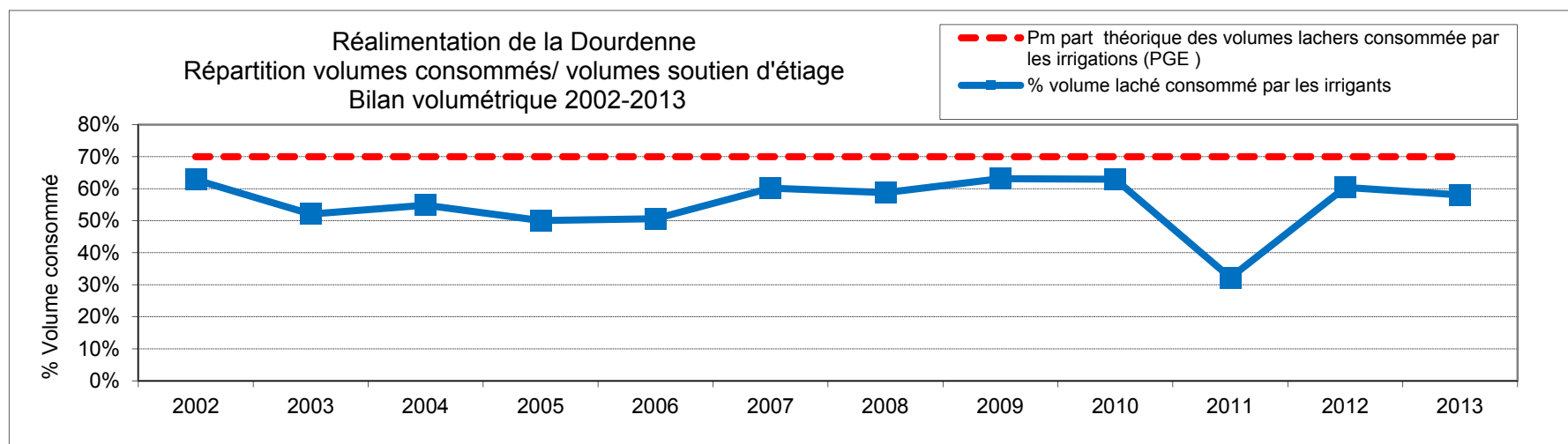
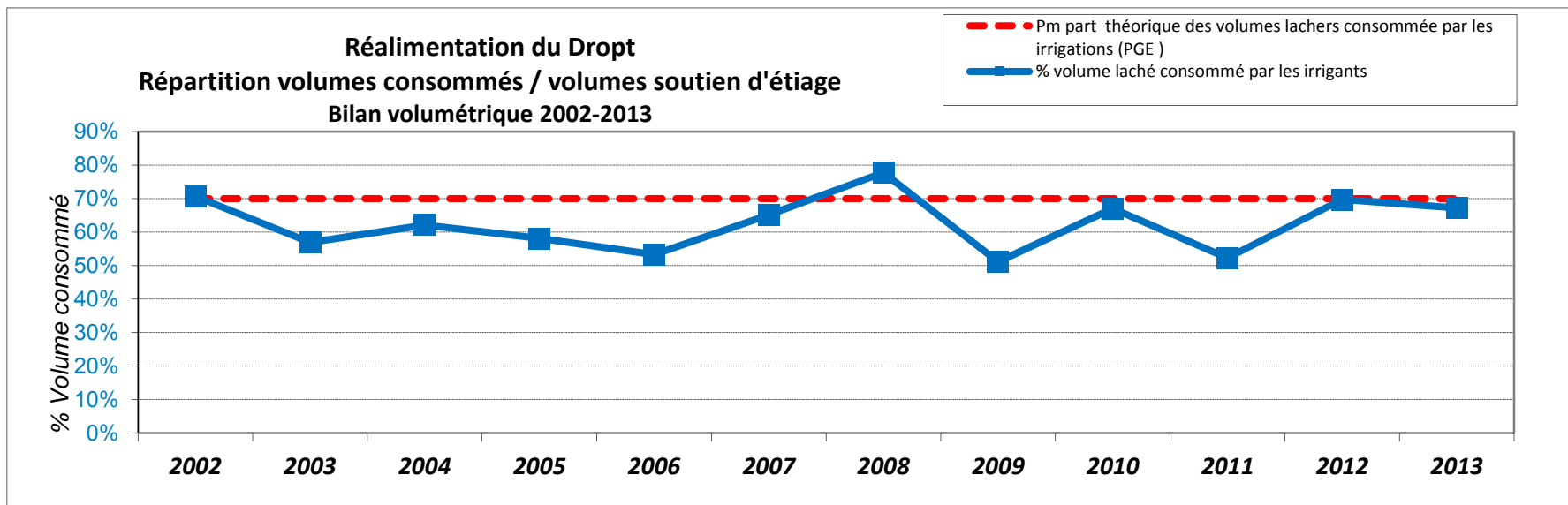
Projet de rehausse =>
Volume utile = 3,41 Mm³



Répartition des volumes lâchés en eaux superficielles sur le BV Dropt (Dropt + Dourdenne) - source CACG - EPIDROPT



Irrigation



Irrigation



Prélèvements (source Demande d'Autorisation)

▪ Volumes utiles des réservoirs :

- **Retenues collectives connectées aux cours d'eau : volume utile de 13,7Mm³** (barrages de l'Escourou, Brayssou, Ganne, la Nette, Graoussettes)
- **Retenues déconnectées du cours d'eau : 9,53 Mm³** (pour 709 retenues collinaires individuelles)

- **Volumes prelevables définis par l'Etat sur période comprise entre le 1er juin et le 31 octobre pour l'irrigation :**

Ressources	Volumes prelevables (m3)
Eaux superficielles (cours d'eau et nappe d'accompagnement)	10 000 000
Nappes déconnectées (nappes phréatiques et nappes captives)	640 000
Retenues (retenues de substitution, retenues collinaires ou celles situées sur un cours d'eau)	9 900 000
TOTAL	20 540 000



Gestion irrigation

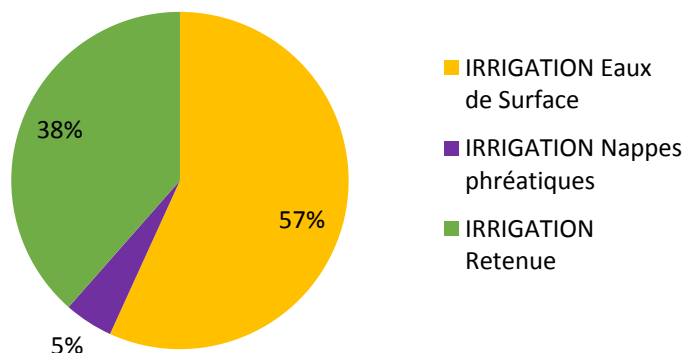
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006 introduit la notion de gestion collective et d'Organisme Unique
- La Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne = Organisme Unique de Gestion Collective des prélèvements en eau pour l'irrigation (OUGC) sur le périmètre du sous bassin du Dropt par arrêté préfectoral n° 2013031-0008 du 31 Janvier 2013. L'OU en partenariat avec Epidropt, la Chambre d'agriculture du Lot, de la Gironde, du Tarn et Garonne et Gers ainsi que de la Dordogne a pour objectif de mettre en place une gestion durable de la ressource en eau en conciliant l'ensemble des usages.
- Cette gestion collective et équilibrée est définie et cadrée par la procédure d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) pour 15 ans.
- EPIDROPT gère les retenues collinaires destinées à la réalimentation du Dropt et de la Dourdenne. Pour cela, Epidropt a créé une commission locale de gestion du Dropt réalimenté animé par la CACG pour la gestion des volumes prélevables agricoles sur les axes réalimentés et leurs nappes d'accompagnement. L'OU sollicite les autorisations de prélèvement sur la base des dits contrats. La demande s'adapte donc à la disponibilité de la ressource. Sur le Dropt, la gestion des lâchers est réalisée par Epidropt et son délégataire la CACG.

Irrigation

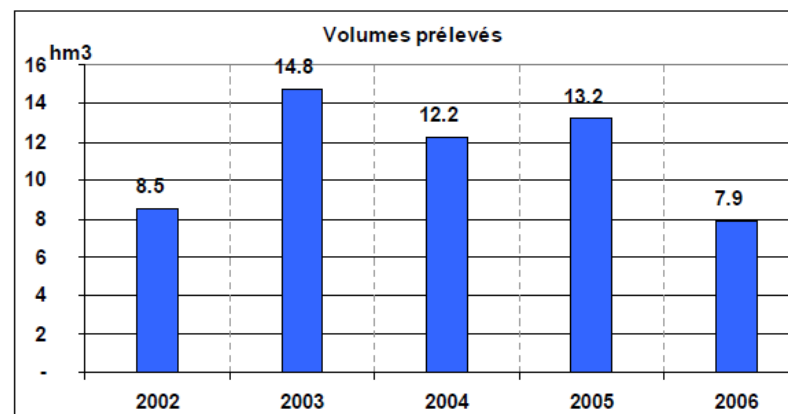
Prélèvements Irrigation (source : volumes prélevés issus des données AEAG sur une moyenne sur les années 2013-2014)

- Volume total prélevé pour l'irrigation (moyenne 2013-2014) = 7,4 Mm³
- 95% des prélèvements sont issus des eaux de surface et retenues
- 5 % des nappes phréatiques

Répartition des volumes prélevés pour l'irrigation (moyenne 2013-2014) sur le BV Dropt



Volumes d'IRRIGATION (moyenne sur 2013-2014) – m ³			
Eaux de Surface (Cours d'eau/barrages)	Nappes phréatiques	Retenues collinaires...	Total
4 203 157	346 554	2 850 667	7 400 378
57%	5%	38%	



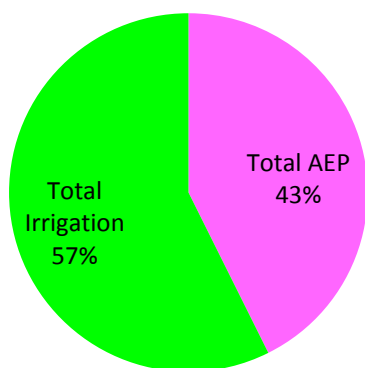
Graphique 16 : volumes prélevés par l'irrigation de 2002 à 2006 (source redevanceAEAG)

Prélèvements

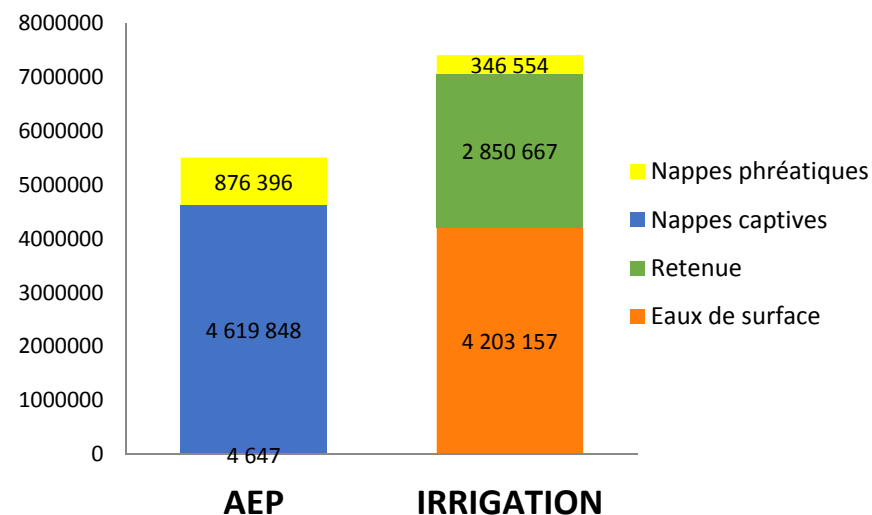
Analyse sur l'ensemble des Prélèvements du BV Dropt

- 57 % du volume total pour l'usage irrigation
- 43 % du volume total pour l'eau potable

Répartition des prelevements par usage



Répartition des prélèvements d'eau par usages (moyenne 2013-2014)

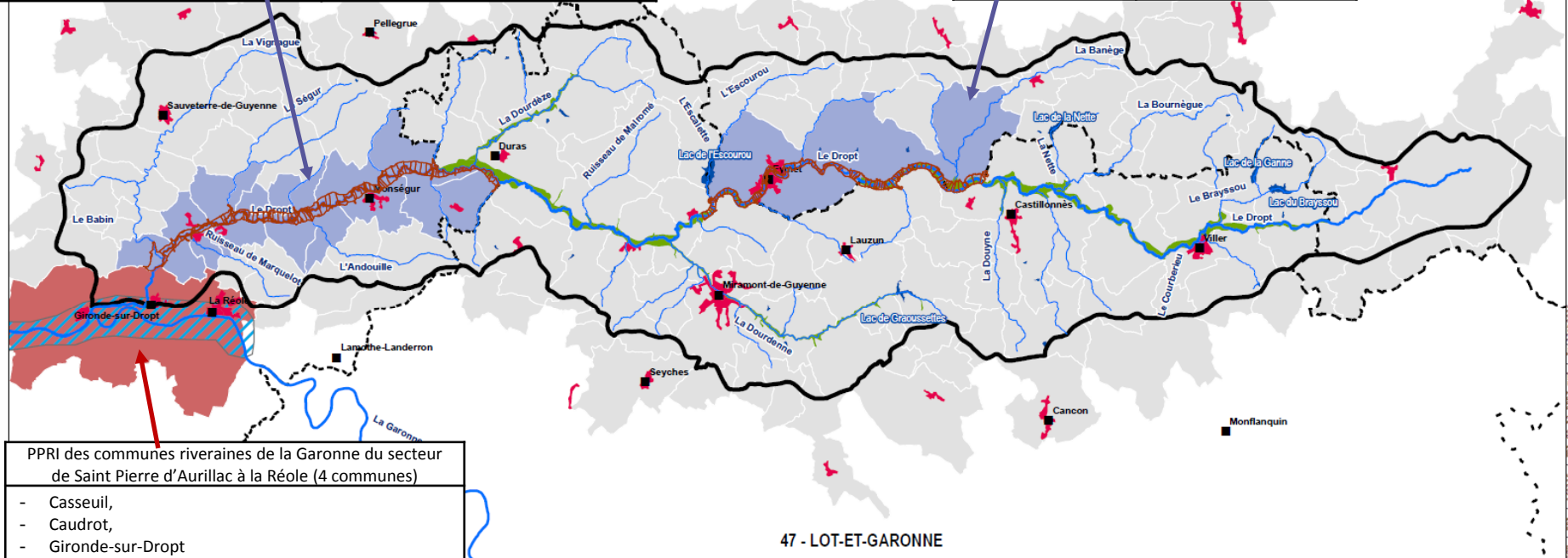


Usages Ressources	Volumes de prélèvements (moyenne sur 2013-2014) – m ³				
	Retenues collinaires/déconnectées...	Eaux de Surface / Barrages	Nappes phréatiques	Nappes captives	Total
AEP	–	4 647	876 396	4 619 848	5 500 890
IRRIGATION	2 850 667	4 203 157	346 554	–	7 400 378

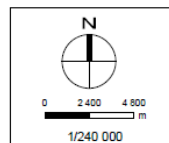
Inondation

PPRI Vallée du Dropt (18 communes du BV Dropt)	
En rive gauche	En rive droite
- GIRONDE SUR DROPT	- MORIZES
- LES ESSEINTES	- CAMIRAN
- BAGAS	- SAINT-MARTIN-DE-LEM
- LOUBENS	- LANDERROUET-SUR-SEGUR
- ROQUEBRUNE	- MESTERRIEUX
- SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES	- NEUFFONS
- MONSEGUR	- COUTURES
- COURS-DE-MONSEGUR	- LE PUY
- TAILLECAVAT	- DIEULIVOL

PPRI du Dropt sur la partie Dordogne (5 communes)	
En rive gauche	En rive droite
- SERRES-ET-MONTGUYARD	- EYMET
	- PLAISANCE
	- RAZAC-D'EYMET
	- SAINT-AUBIN-DE-CADELECH



PPRI des communes riveraines de la Garonne du secteur de Saint Pierre d'Aurillac à la Réole (4 communes)
- Casseuil,
- Caudrot,
- Gironde-sur-Dropt
- La Réole



- Villes principales
- Communes
- Département
- Zones urbaines
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux
- Périmètre du SAGE Dropt
- Zones Inondables (CIZI)
- Zones réglementaires du PPRI

- Plan de prévention risque inondation**
- PPRI Prescrit
 - PPRI Approuvé
- Programmes d'action de prévention des inondations**
- PAPI d'intention de la Garonne Gironde

Sources, références :
SAGE Dropt
IGN BDTopo

* Aucune digue référencée dans le périmètre du SAGE Dropt



Zones inondables : 3 cours d'eau concernés

- Le Dropt, de la confluence avec la Garonne jusqu'à la limite entre les départements 47 et 24.
- La Dourdèze
- La Dourdenne

Risque Inondation : 3 Plans de Prévention du Risque Inondation pour lesquels le risque apparait localisé

- PPRI Vallée du Dropt (concerne 18 communes riveraines du Dropt)
- PPRI du Dropt sur la partie Dordogne (concerne 5 communes riveraines du Dropt) crue de référence retenue = crue théorique d'occurrence centennale, avec une valeur de 250 m³/s.
- PPRI des communes riveraines de la Garonne du secteur de Saint Pierre d'Aurillac à la Réole (concerne 4 communes présentes en partie sur le bassin versant du Dropt)
- Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Garonne girondine, porté par le SMEAG

Gouvernance



Gouvernance

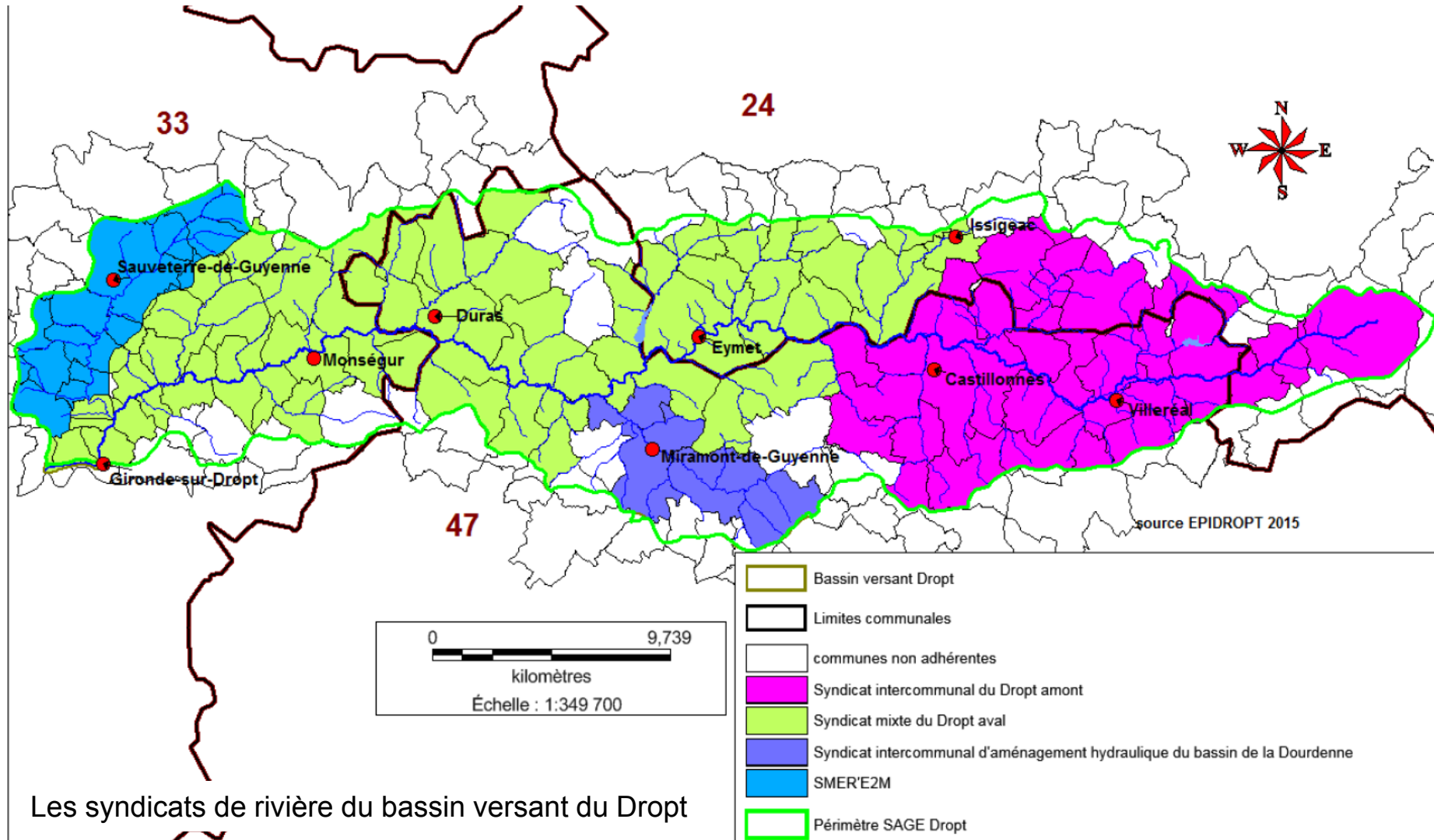
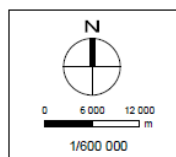
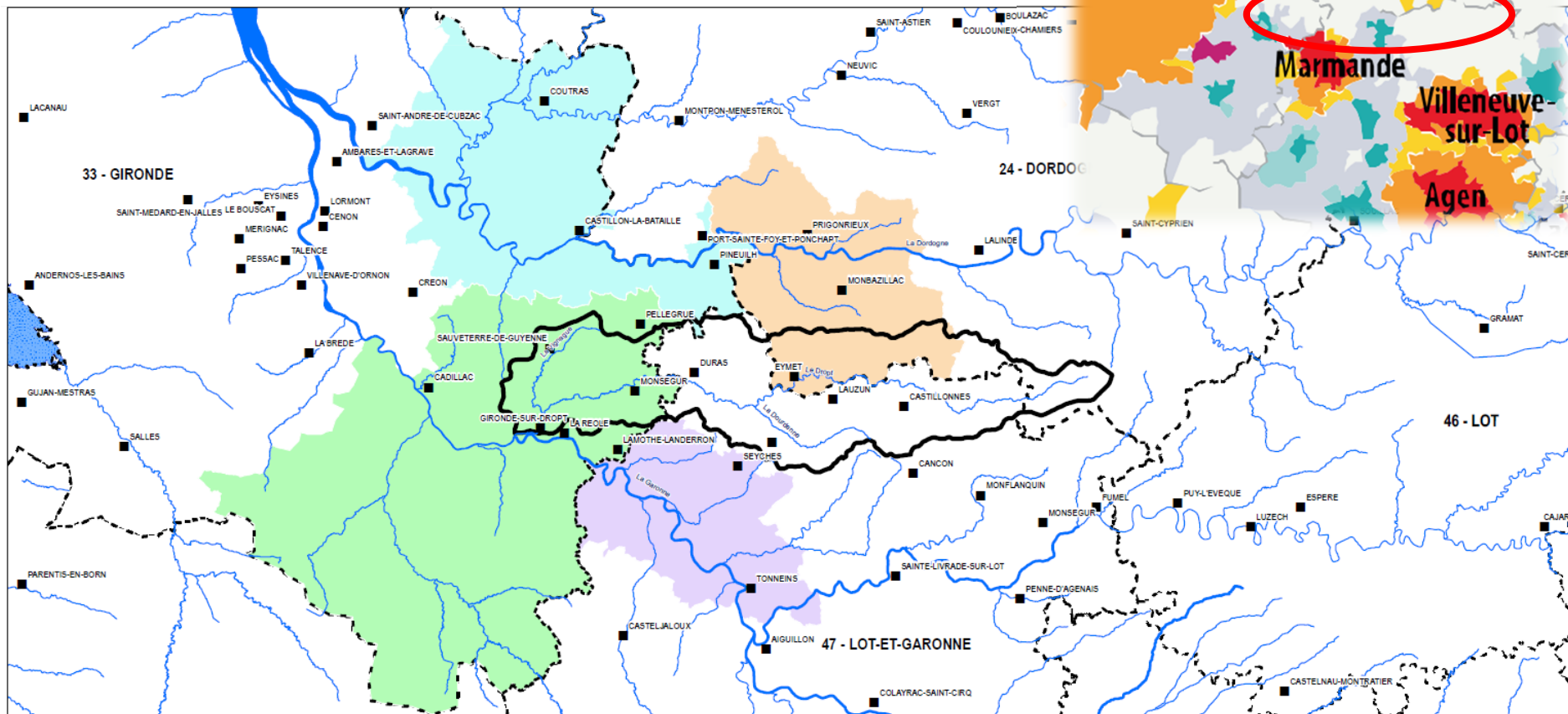


Schéma de Cohérence Territoriale



- Villes principales
 - Cours d'eau principaux
 - ▭ Périmètre du SAGE Dropt
 - - - Département
- SCoT**
- SCoT Sud Gironde
 - SCoT de l'agglomération de Bergerac
 - SCoT du Libournais
 - SCoT du Val de Garonne

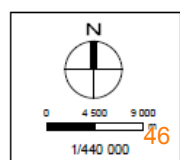
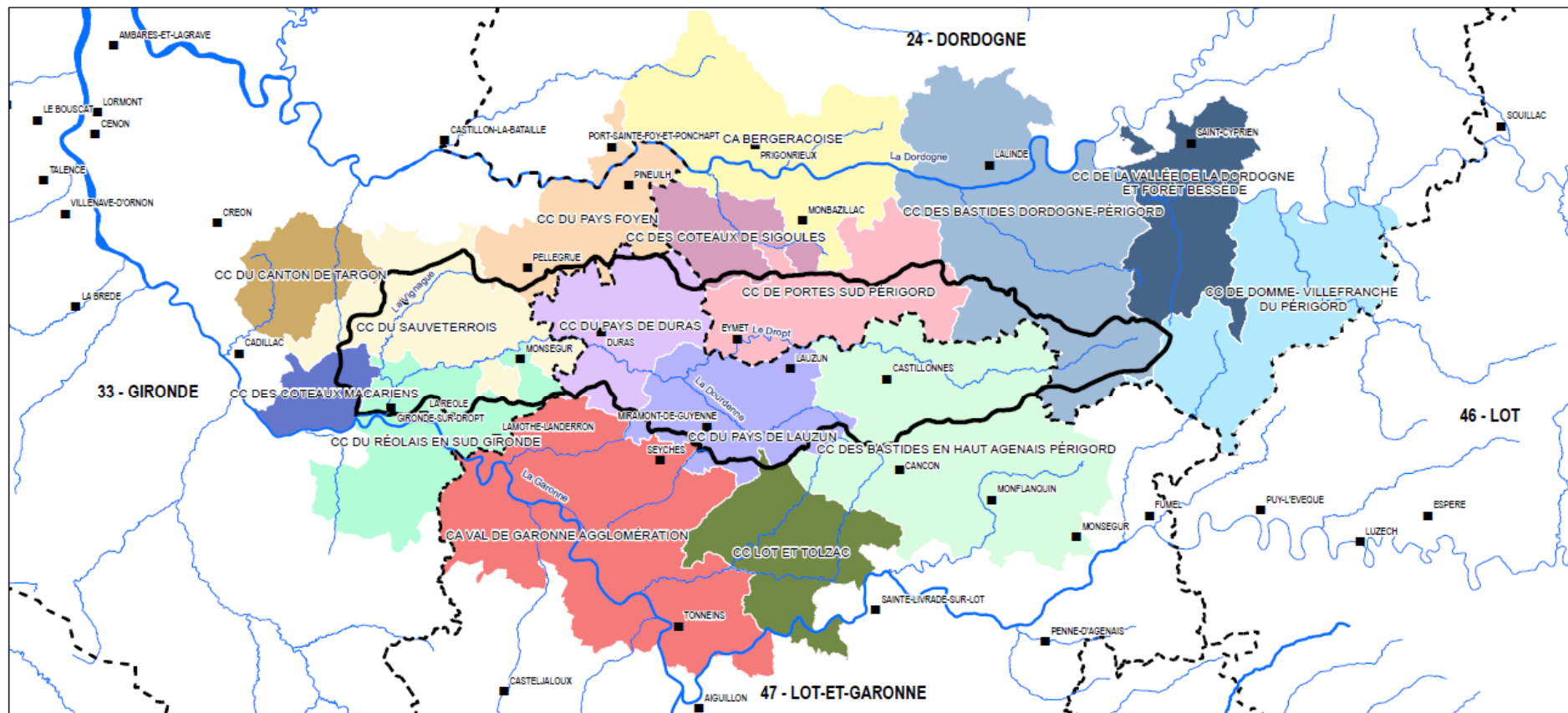
2 SCOT principalement :

- **SCOT Sud Gironde**, présent sur 336 km² (25% du BV)
- **SCOT de l'agglomération de Bergerac** sur 211 km² soit 15 % du BV.

EPCI-FP : Communauté de communes et Communauté d'Agglomérations



Carte n°15-1 : EPCI à fiscalité propre



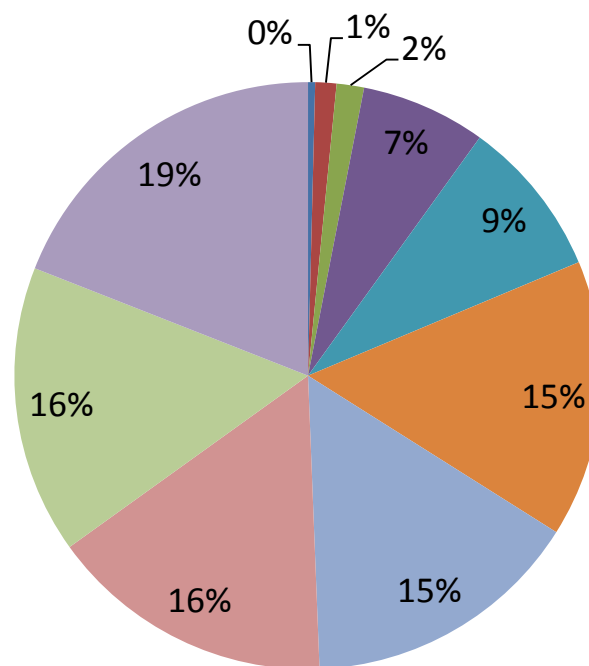
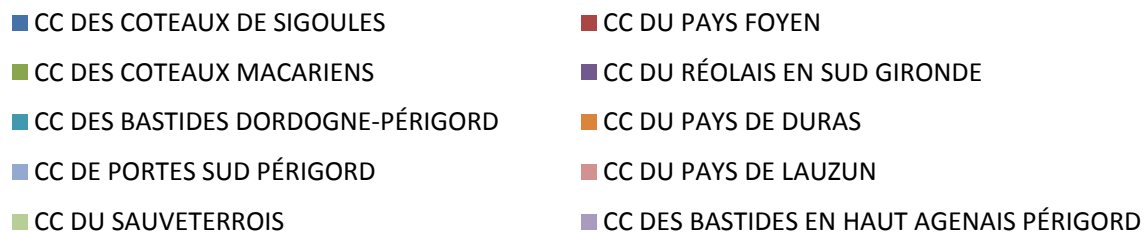
■ Villes principales	EPCI	■ CC DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE ET FORÊT BESSÈDE	■ CC DES COTEAUX DE SIGOULES	■ CC DU PAYS FOYEN
— Cours d'eau principaux	■ CA BERGERACOISE	■ CC DE PORTES SUD PÉRIGORD	■ CC DES COTEAUX MACARIENS	■ CC DU RÉOLAIS EN SUD GIRONDE
▭ Périmètre du SAGE Dropt	■ CA VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	■ CC DES BASTIDES DORDOGNE-PÉRIGORD	■ CC DU CANTON DE TARGON	■ CC DU SAUVETERROIS
▭ Département	■ CC DE DOMME-VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD	■ CC DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PÉRIGORD	■ CC DU PAYS DE DURAS	■ CC LOT ET TOLZAC
			■ CC DU PAYS DE LAUZUN	

Sur 16 EPCI-FP, 10 couvrent 99,7 % du bassin versant.

EPCI-FP : Communauté de communes et Communauté d'Agglomérations



Répartition des EPCI (en surface) dans le BV du Dropt



**Echange : partager,
discuter, corriger ou
compléter**



Echange sur la base de la question suivante

Quels sont, selon vous, les points marquants, les précisions à partager concernant la gestion quantitative sur le bassin versant du Dropt ?

Organisation de l'échange en 3 temps :

1- Au sein de chaque table (30 mn) :

Chaque participant complète \approx 3 post-it

Les participants partagent leurs réflexions et les organisent, possibilité de compléter d'autres post-it

2- En commission complète (60 mn) :

Un participant de chaque table vient partager les réflexions de son atelier à l'ensemble des participants 10 mn/ table

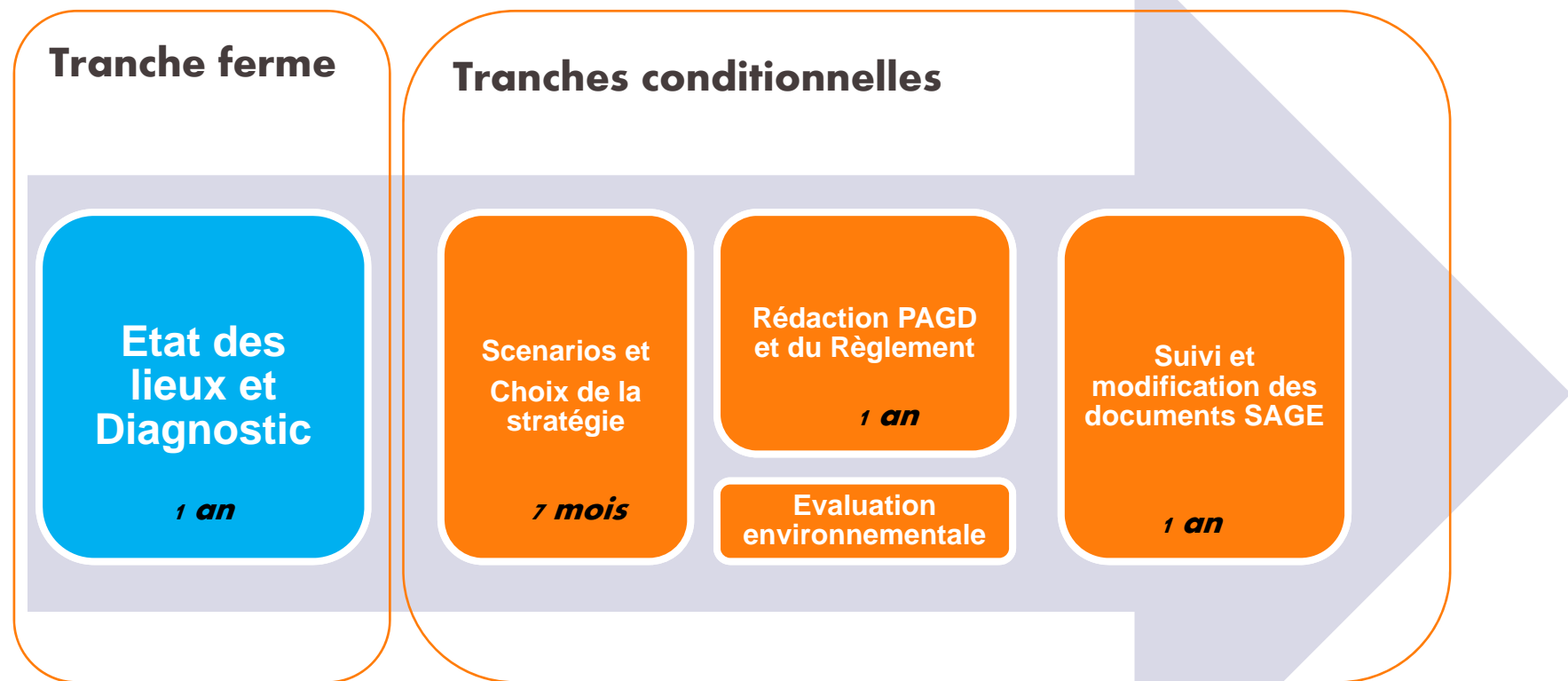
3- Synthèse/Conclusions

1 Carte A0 à votre disposition et à annoter si besoin

Calendrier



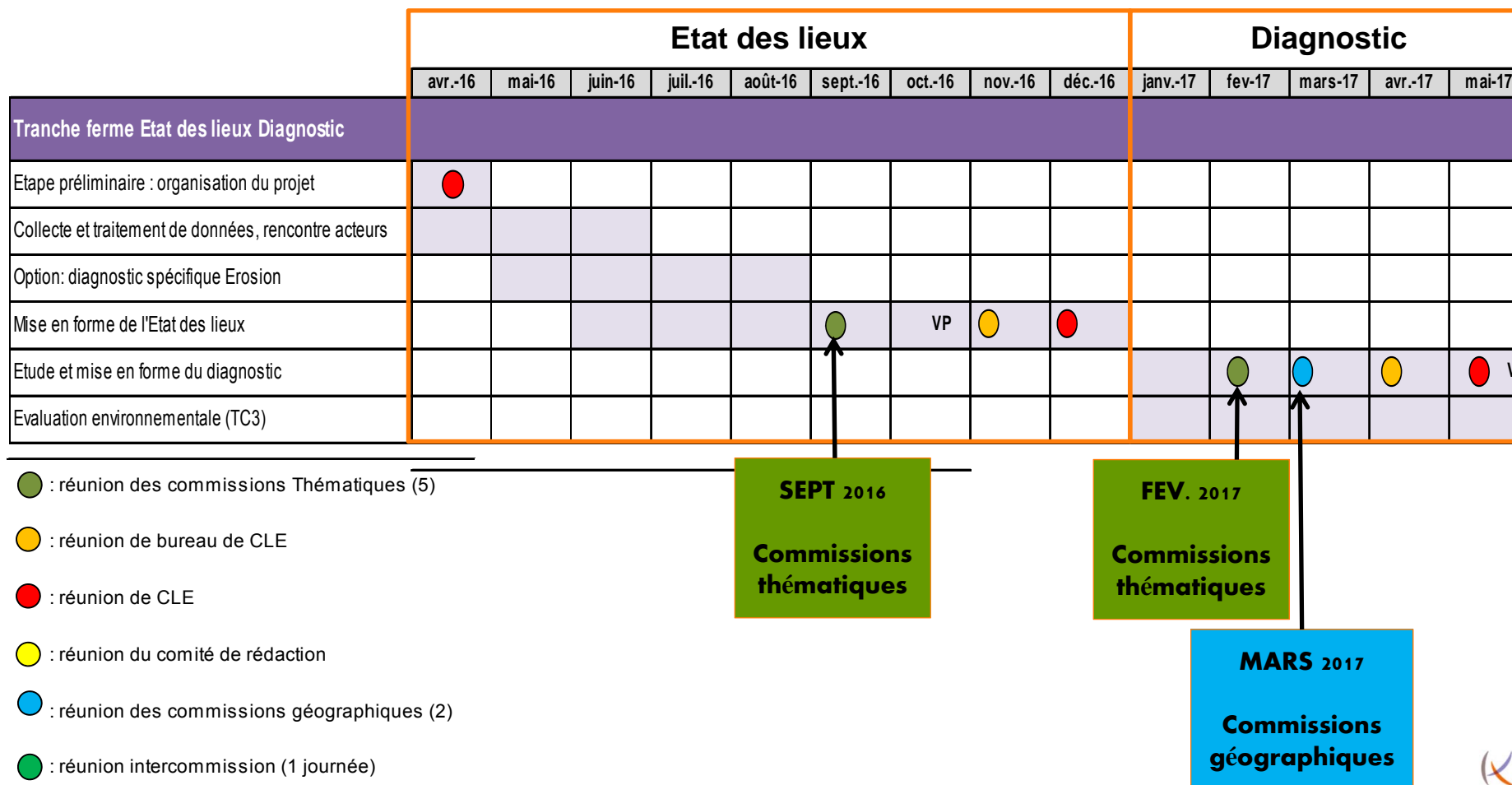
Principales étapes et tranches de l'étude



Etat des lieux et diagnostic



Calendrier : objectif de réalisation de la tranche ferme sur un an



Vos contacts

Audrey LEMAIRE

Chef de projet

audrey.lemaire@sce.fr

SCE - Agence Toulouse

PERISUD II - Bâtiment 2

13 rue André Villet - 31400 TOULOUSE

Tel : 05 67 34 04 40 – 06 78 437 406

Jacques MARREC

Directeur

jacques.marrec@sce.fr

SCE

4 rue Viviani CS 26220

44262 Nantes Cedex 2

Tel : +33 (0)2 51 17 29 29



sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GROUPE KERAN